

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 40079

Numéro SIREN : 328 579 214

Nom ou dénomination : SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2021 sous le numéro de dépôt 2305



TOURISME EN CAMARGUE
SA Economie mixte des Saintes Maries de la Mer
Avenue Théodore Aubanel, 13460 Saintes Maries de la Mer

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TARASCON
PV DEPOT N°

2305

DU

04 JUIN 2021

Procès-verbal de Conseil d'Administration Lundi 15 mars 2021

Ce lundi 15 mars 2021, à 17h30, le Conseil d'administration de la SEMIS s'est réuni en l'Hôtel de Ville des Saintes Maries de la Mer sur demande des administrateurs représentants la Commune des Saintes Maries de la Mer, soit plus du tiers des membres du Conseil et sur convocation du vice-président (Article 19).

Il a été établie une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

A son ouverture, le Conseil d'Administration était présidé par M. Patrick PAC, en qualité de vice-président de la SEMIS.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 19 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le vice-président:

- Election à la présidence du Conseil d'administration et prise en compte de la délibération 21-06 du Conseil municipal,
- Election d'un directeur général,
- Fixation du nombre et élection de vice-présidents.

Election à la Présidence

Le vice-président a sollicité les candidatures, lesquelles sont :

M. Aillet Christelle

Le vice-président appelle au vote les administrateurs, et rappelle les pouvoirs attribués par les administrateurs absents

Les opérations de vote réalisées, les voix sont décomptées : à l'unanimité.

Le vice président annonce le résultat et proclame que, conformément à l'article 18 de ses statuts, **le Conseil d'administration de la SEMIS élit M. AILLET Christelle Présidente du Conseil d'administration** et lui cède place pour mener les prochains débats.

La présidente remercie les administrateurs et annonce son souhait de refuser toute rémunération dans ce contexte sanitaire et économique compliqué et sa volonté d'en faire bénéficier le groupe SEMIS dans sa politique d'emploi des jeunes.

CA

Election du Directeur général

La présidente rappelle que selon l'article 22 des statuts, il convient d'élire un directeur général de la SEMIS.

Il est procédé à un appel aux candidatures.

Candidat : AILLET Christelle

La présidente appelle au vote les administrateurs, en les invitant à procéder soit à un vote à main levée, soit à bulletin secret.

Est proclamée directrice générale Mme AILLET Christelle à l'unanimité.

Election de vice-présidents.

Madame la présidente rappelle que, après une nouvelle délibération fixant les représentants de la Commune et selon l'article 18 des statuts, le Conseil d'administration nomme parmi ses membres un ou plusieurs vice-présidents pour la durée de leur mandat d'administrateur ainsi qu'un secrétaire.

Elle appelle donc les candidatures à la vice-présidence.

Candidats :

M PAC Patrick

M VICENTE Eric

BEDOT Stephan

La présidente appelle au vote les administrateurs, propose l'élection de 3 vice-présidents et rappelle les pouvoirs attribués par les administrateurs absents.

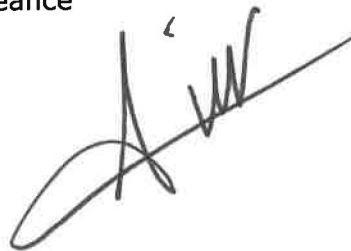
6 votent pour 2 s'abstiennent (M. Alengrin et M. Fertton)

Sont élus vice-présidents: M PAC Patrick, M VICENTE Eric, M. BEDOT Stephan

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la présidente a rappelé que le présent PV devait être signé, qu'il serait transmis aux autorités de droit et que les modalités de publication aux registres légaux seraient effectuées et lève la séance à 18h00

A Saintes Maries de la Mer, le 15 mars

Le président de séance



CA

Pour la Ville des Saintes Maries de la Mer

Christelle AILLET



Patrick PAC



Jean-Pierre ALENGRIN



Stephan BEDOT



François BELMONTE



Marc LELONG

abs

Éric VICENTE



Pour la Caisse des Dépôts et Consignations, Banque des territoires

Sophie MIRANDA DA SILVA

Pouvoir donné à M. Lelong Marc

Pour la Caisse d'Épargne

Laurent HERNANDEZ

Pouvoir donné à Mme Aillet Christelle



Pour l'Office de Tourisme

Jerôme FERTON



Comme Commissaire aux Comptes

Dominique OLLIVIER